

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE

## SEANCE DU JEUDI 24 JUIN 2021

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

L'an deux mil dix-vingt et un, le jeudi 24 juin à 20h, sur convocation du 11 juin, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Mesdames CHAUVEAU Laëtitia, COCHEREAU Nathalie, BAND'HOU Pauline et Messieurs SERRE Frédéric, RIVET Laurent, CHIVRACQ René, CAZÉ Alexis, HUARD Bastien M LEJARDS Romain

Absent excusé : ABBAMONTE Karine

Secrétaire de séance : Mme BAND'HOU Pauline

### **Délibération sur la prise de compétence Mobilité par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.**

Monsieur le Maire fait un historique de la situation, la compétence Mobilité concerne surtout dans un premier temps le transport scolaire. Cette compétence a été transféré à la Région via la loi NOTRE. Hors il s'avère que la Région sollicite maintenant le retour de cette compétence aux intercommunalités afin qu'elle soit gérée au plus près des usagers.

M le Maire informe que, la compétence Mobilité, si elle retourne à la Communauté de Communes ne sera pas tout de suite organisé par la Communauté de Communes. En effet il manque du personnel (directeur des services pour la gestion des cars)

Mme Cochereau et M Cazé demandent si ce transfert aura un cout supplémentaire. La réponse est non car la région doit abonder a hauteur du transfert de charge.

Mme Cochereau demande alors si dans un futur le tarif sera revu à la hausse. M le Maire répond qu'il ne sait pas. Mme Chauveau souligne que la Région peut aussi augmenter les tarifs qi elle garde la compétence.

N'ayant plus de question, la question est soumise au vote

Pour 10 -Contre 0 Abstention 0

La prise de compétence Mobilité par la Communauté de Communes est validé à l'unanimité.

### **Question de M Cazé : Organisation du 14 juillet**

M Cazé demande comment organiser le 14 juillet ?

Au vu des réponses que Mme la secrétaire a eu, la proposition est la suivante : Jeux et Vin d'honneur l'après-midi.

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera à 14h30 et ouvrira les festivités. 15 personnes se sont portées volontaires pour tenir les stands :

Tir à la carabine

Chamboule tout

Poids du Colis

Tombola

Buvette-Gateaux  
Anneaux  
Pétanque

Montage du barnum Mardi 13 après midi et rendez-vous le mercredi 14 à 09h30 pour finaliser

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 21h00

Le Maire

La Secrétaire

Les Elus